

# Agreste Aquitaine

## Chiffres et données

Numéro 69.4 - juin 2013



### Valeur vénale des terres et vignes en 2012 ~ Lot-et-Garonne

Nouvelles Régions Agricoles (NRA) de Lot-et-Garonne  
(Regroupement des Petites Régions Agricoles - PRA)



Sources : BDCARTO © IGN, © Traitement SRISET

.../...

**Prix moyens des terres et prés à vocation agricole en 2012**  
(terres et prés libres à la vente de plus de 70 ares)

Unité : euro courant à l'hectare

Nouvelles Régions Agricoles (NRA)		Rappel 2011	2012	% 2012 / 2011
47 - LOT-ET-GARONNE		5 540	5 950	+ 7
47-1	COTEAUX NORD DU LOT-ET-GARONNE - PÉRIGORD NOIR BERGERACOIS DURAS	5 310	5 790	+ 9
47-2	COTEAUX BORDURE LANDES - GRANDES LANDES	6 040	5 840	- 3
47-3	PLAINES DE LA GARONNE ET DU LOT	6 650	7 460	+12
47-4	COTEAUX SUD-GARONNE	6 120	6 610	+ 8
47-5	PAYS DE SERRES - CAUSSES	4 540	4 760	+ 5

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

**Prix moyens des vignes classées en Appellation d'Origine Protégée (AOP)**  
(nomenclature harmonisée Safer - SSP, terres libres à la vente)

Unité : euro courant à l'hectare

BASSIN VITICOLE DE BORDEAUX-AQUITAINE Département de Lot-et-Garonne		Rappel 2011	2012			% 2012 / 2011
			Dominante	Mini	Maxi	
AOP		11 800	11 900			+ 1
	BUZET	15 000	15 000	11 000	16 700	=
	CÔTES DE DURAS	10 000	10 000	8 000	11 000	=
	CÔTES DU MARMANDAIS	8 500	9 000	8 000	10 000	+ 6

Source : Safer - SSP- Enquête annuelle sur la valeur des terres agricoles

**Prix des terres viticoles**

Une harmonisation des travaux des Safer et des services régionaux du Ministère de l'Agriculture a été réalisée en 2009. Des regroupements d'appellations ont été opérés par bassin viticole sur la base du découpage précisé par le décret n°2008-1359 du 18 décembre 2008, portant création des conseils de bassin viticole.

Ce changement de méthode est à l'origine de la modification dans la présentation des tableaux de résultats à partir de 2009. Il explique par ailleurs les différences avec les niveaux de prix publiés par le passé.

© AGRESTE  
2013

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>  
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

**Agreste : la statistique agricole**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX  
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Hervé DURAND  
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
Crédit photo : ©Bogdan Konopka/Min.Agri.Fr  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412